

FEDERATION INTERNATIONALE D'ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS ET D'ARTS DE DEFENSE

Annexe : Attestation de reconnaissance des règles d'hygiène Covid-19

Je soussigné(e), Monsieur / Madame
Adhérent / adhérente au club de FUDO GOSHIN KARATE DO (membre de la FIAMT)
avoir reçu et compris les règles d'hygiene liées à la pandémie de COVID-19 et m'engage à les respecter dans leur intégralité sans exceptions.
Je m'engage notamment à
1. Adopter les « gestes barrières » :
• Porter le masque dans l'enceinte du club en dehors du tatamis (ou autre surface de travail)
Je me lave très régulièrement les mains
Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
• J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette après utilisation
Je salue sans serrer la main ni embrasser
• Respecter la consigne de distanciation de 1m dans les vestiaires collectifs
2. Je m'engage à ne pas rentrer dans le club en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre(≥ 38°), des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.
Si tel était le cas ou si je suis en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé, je m'engage à ne pas me rendre au club, sauf si un test virologique a été réalisé et est négatif.
3. Respecter le protocole de deconfinement mis en place par la FIAMT.
Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, rester chez vous et vous isoler.
Fait à Le
NOM:
Prénom:
Signature :

* Si mineur, merci de bien vouloir faire signer le représentant légal.